

acceptés par la conférence sont conformes à ceux actuellement en voie d'élaboration au Canada. La conférence entreprit la révision de deux conventions adoptées en 1919 au sujet du travail de nuit des femmes et des enfants. Le but de la révision était d'assouplir les termes de ces conventions, de faciliter le fonctionnement du système comportant deux équipes du jour dont l'importance s'est accrue dans l'économie d'après-guerre de plusieurs pays.

Le rapport du directeur général

Un point important de la conférence fut le débat qui eut lieu sur le rapport du directeur général de l'OIT. C'était le dernier rapport à être soumis par M. Edward Phelan en tant que directeur général avant sa retraite. A M. Phelan a succédé M. David Morse, secrétaire suppléant du Travail aux Etats-Unis qui fut élu à cette position par le Conseil d'administration de l'OIT. M. Paul Goulet et M. Percy Bengough ont participé à ce débat. M. Goulet décrivant les récents développements sociaux au Canada à propos du résumé du rapport sur les tendances mondiales s'exprima ainsi: "Au Canada l'année qui vient de s'écouler en a été une de progrès social. Les standards du travail ont été améliorés sur les plans fédéral aussi bien que provincial. L'emploi et le revenu se sont maintenus au niveau très élevé qu'ils avaient connu pendant la période qui a suivi la reconversion, et à la faveur de ces conditions, les ouvriers et les patrons ont pour la plupart conduit leurs négociations d'une façon pacifique."

Il nota en particulier le progrès réalisé par le Service national de l'emploi dans ses divers services spéciaux, et l'adoption par le Parlement d'une législation visant les relations industrielles, ainsi que la modification de la loi canadienne de la navigation, ce qui permettra, entre autres choses, la ratification de quatre des conventions adoptées à la Conférence maritime de Seattle de l'OIT tenue en 1946.

Election du Conseil d'administration

L'élection triannuelle du Conseil d'administration eut lieu lors de la conférence. Avant le scrutin le Conseil d'administration convint que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Inde, la Chine et le Canada retiendraient leurs sièges en tant que membres les plus en vue des 8 pays industriels de premier rang. Il fut décidé que le Brésil remplacerait les Pays-Bas parmi ces 8 pays et que la liste devrait être à nouveau révisée avant la prochaine session de la conférence. La Belgique continuera d'occuper le huitième siège non électif jusqu'à nouvel ordre.